

Le Bez - Journal Municipal – Décembre 2019 – N°38

LE MOT DU MAIRE

Alors que commence une nouvelle décennie, je voudrais vous présenter à tous mes vœux de bonheur, de santé et de réussite. Nous savons bien que ces vœux, malheureusement, malgré leur sincérité et leur cordialité, ne vont pas changer le monde. Mais ils nous servent au moins à manifester notre respect ou notre amitié à nos proches. Et cela, c'est déjà positif! Dans ce monde, tant de gens sont tenus pour rien...

Je ne vous dirai pas grand-chose de plus cette fois. Vous savez que l'année 2020 est l'année des élections municipales qui se dérouleront les 15 et 22 mars prochains. Pendant cette période pré-électorale, la loi oblige les élus à une certaine réserve dans les publications municipales ou les manifestations organisées par les communes. Je m'en tiendrai donc à cette discrétion.

À tous, je redis « Bonne année 2020! »



École



La rentrée scolaire s'est bien déroulée pour les 66 enfants inscrits.

La classe de maternelle (Madame Sophie GARNIER) compte 21 élèves, la classe cours préparatoire / cours élémentaire (Madame Claire LATGER) 18, la classe du cours moyen (Madame Pauline DORÉ) 27.

La salle de maternelle avait été rénovée pendant les vacances, en grande partie par les agents communaux : réfection du sol, de l'éclairage, du placard et des peintures. Un WC a été rajouté dans le préau. Par ailleurs, les persiennes du rez-de-chaussée ont été remplacées par des volets roulants.

Pour ce qui est de la cantine, il est rappelé que les repas sont préparés au collège de Brassac puis transportés au réfectoire de l'école du Bez par liaison chaude. Depuis la rentrée, en moyenne, 52 repas sont servis quotidiennement. Afin de mieux aider les enfants les plus jeunes à manger, Madame Kristel KOEVOETS a été engagée pour compléter l'équipe des deux agents communaux déjà en place.

Bienvenue donc à Madame Claire LATGER, nouvelle professeure des écoles, et à Madame Kristel KOEVOETS.

À noter également la titularisation de Madame Marie-Laure MAFFRE sur son poste à l'école.

Activités des associations

Marché de nuit au Bez le 26 juillet 2019

Cet été s'est déroulée la cinquième édition du marché de nuit du village du Bez. Elle a rassemblé une dizaine d'exposants et a connu un grand succès. Les participants ont pu partager le repas sur les tables installées sur la place et la bonne humeur était au rendez-vous.





Repas à Saint-Agnan

Le comité des Fêtes de Saint-Agnan avait organisé son traditionnel repas à la salle polyvalente le 16 novembre 2019. Les nombreux convives se sont régalés d'un aligot – magret qui s'est prolongé par une soirée dansante.

<u>Ordures ménagères</u>

Le nouveau règlement de service pour l'élimination des déchets est disponible en consultation à la Mairie, aux heures d'ouvertures, ainsi que sur le site internet de la Communauté de communes : https://ccsvp.fr/dechets-ordures-menageres.

Quatre autres récup'verre vont prochainement être ajoutés dans les lieux-dits suivants : Durenque, Bel-Air, Le Rec et Guyor-Bas.



102ème Congrès des Maires



Trois élus de la commune du Bez ont fait partie de la délégation des 140 venus du Tarn qui ont participé au Congrès des Maires à Paris du 18 au 21 novembre 2019.

Nos élus ont financé leur voyage avec leurs propres deniers.

11 novembre 2019

La cérémonie du 11 novembre s'est déroulée au village du Bez.

Les élèves de l'école ont chanté la Marseillaise sous la direction de Pauline DORÉ.



Vide-grenier de Guyor-Haut



Le 24 novembre 2019,
les amateurs d'objets et
vêtements d'occasion se
sont retrouvés à la salle
polyvalente de Guyor à
l'occasion du

1er vide-grernier organisé
par l'association
des Aînés des 3 clochers.



Assemblée Générale de la Communauté de communes Sidobre Vals et Plateaux

Le 13 décembre 2019 s'est tenue à la salle polyvalente de Guyor-Haut l'Assemblée Générale de la Communauté de communes en présence des élus du territoire. Le Président, Jean-Marie FABRE, a ainsi fait le point sur les missions de la Communauté de communes et les perspectives à venir.



Arbre de Noël de l'école du Bez

C'est avec joie que les enfants de l'école du Bez ont accueilli cette année encore le Père Noël! Sa hotte était bien remplie pour que les enfants aient un avant goût des fêtes de fin d'année à la veille des vacances scolaires.



Calendrier des prochaines animations des associations



17 janvier : Belote à Guyor

7 février : Belote à Guyor 9 février : Loto au Bez

22 février : Repas soirée musette à Guyor

6 mars : Belote au Bez

29 mars : Loto des Aînés à Guyor

4 avril : Soirée à Saint-Agnan 25 avril : Soirée théâtre à Guyor

16 mai : Journée éco-citoyenne

19 au 21 juin : Fête de Saint-Agnan

3 au 5 juillet : Fête du Bez

25 juillet : Marché nocturne au Bez

22 août : Fête de Guyor



Chantiers loisirs

Viens vivre et partager l'expérience « Chantier-loisirs » été 2020

Ce dispositif permet à un groupe de jeunes, filles et garçons, de donner vie à leur projet de loisirs en contrepartie d'une action d'utilité sociale, de nature citoyenne ou solidaire.

À qui s'adresse-t-il?

- ✓ Aux jeunes de 13 et 17 ans
- ✓ Qui habitent dans une commune de la Communauté de communes Sidobre Vals et Plateaux.

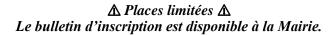
Quels sont les engagements ?

- \checkmark Participer au(x) chantier(s).
- Participer aux actions d'autofinancement.
- ✓ Participer au séjour.



Comment participer?

- ✓ Aller à la première réunion d'information est prévue le vendredi 7 février 2020 à 19 heures au siège de la Communauté de communes à Vialavert.
- ✓ Remplir le bulletin d'inscription.



Le chantier loisirs jeunes est proposé et cofinancé par la Communauté de communes Sidobre Vals et Plateaux.



Nouvelles adresses pour les maisons de la commune



Comme vous le savez, après un long travail, le conseil municipal a dénommé toutes les voies de la commune et attribué un numéro à chaque maison. L'adressage est indispensable notamment pour faciliter les livraisons, l'arrivée des secours et sera utile pour le déploiement du très haut débit.

Ce travail va être soumis à l'approbation du conseil municipal lors de la séance du 14 janvier prochain.

Dans les jours qui suivront, un courrier sera adressé à tous les habitants pour leur communiquer leur nouvelle adresse qui comportera un numéro et la dénomination de la voie.

Vous aurez 30 jours, donc jusqu'au 14 février 2020, pour faire modifier gratuitement vos cartes grises. Cette modification est <u>obligatoire</u>. Si elle n'est pas faite, vous êtes susceptibles d'être verbalisés.

Cette démarche se fait dorénavant sur le site internet de l'Agence Nationale des Titres Sécurisés : https://ants.gouv.fr/.

La Maison de Services Au Public (MSAP) de Brassac



La MSAP est un lieu où vous trouverez un interlocuteur pouvant vous accompagner dans vos différentes démarches administratives auprès de divers organismes. La MSAP la plus proche se trouve sur la commune de Brassac.

Les organismes concernés sont les suivants : la Caisse d'Allocations Familiales, le Pôle Emploi, la MSA, la Carsat, les Restos du Cœur,

le Conciliateur de Justice, la Mission Locale, la Chambre d'Agriculture, le Trésor Public, le RSI et l'Assurance Maladie.

N'hésitez pas à vous renseigner auprès du secrétariat 05 63 74 00 18 aux heures d'ouvertures : du mardi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 18h00 et le samedi de 9h à 12h.

État civil

Naissances:

- Éloïse VERGNOL née le 26 octobre 2019 (Lavergne)
- Capucine GAU née le 17 novembre 2019 (La Chinchoularié)

Mariages:

- Catherine BLOUIN et Philippe BLEURVACQ le 7 septembre 2019

Décès:

- André JULIEN le 2 janvier 2020 (Plaisance)

Cet état civil concerne les personnes qui ont accepté de paraître dans le journal municipal